

Lille, le 28 SEP. 2018

Monique RICOMES
Directrice Générale

à

Direction Départementale des Territoires et de la
Mer de la Somme
Service territorial du Grand Amiénois
Bureau Eau et Risques
Centre Administratif Départemental
1 boulevard du Port
80026 Amiens Cedex 1

*Réf : 2018-Service Régional d'Evaluation des Risques Sanitaires-
Sous-Direction Santé Environnementale-Direction de la Sécurité
Sanitaire et de la Santé Environnementale – A-18-649*

Dossier suivi par : Pierre PRUVOT

Téléphone : 03.22.33.54.16

Télécopie : 03.22.33.54.01

pierre.pruvot@ars.sante.fr

Objet : Dossier de demande au titre de l'autorisation environnementale unique prévue par les articles L181-1 et suivants du code de l'environnement. BDL promotion pour la création d'un lotissement sur la commune de Poulainville.

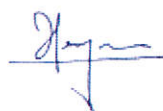
Refer : Votre Saisine du 30 août 2018 N° 80-2018-00214

Par courrier du 30 août 2018, vous avez demandé mon avis sur le dossier d'autorisation environnementale unique pour la création d'un lotissement sur la commune de Poulainville.

Je vous informe que j'émet, pour ce qui me concerne, un avis favorable au dossier cité en objet sous les réserves suivantes :

- Les constructions seront raccordées au réseau communal d'assainissement eaux usées;
- L'entretien des ouvrages pluviaux devra être réalisé fréquemment et de manière particulièrement soignée pour éviter le colmatage des ouvrages et la modification de leurs caractéristiques ;

Pour la Directrice Générale et par délégation,
Le responsable du Service Régional d'Evaluation
des Risques Sanitaires



Christophe HEYMAN